

# **Avis présenté dans le cadre de la consultation publique: site Louvain Est**

Document présenté à l'Office de consultation publique de Montréal

Par

Maude Laliberté

29 avril 2021

## **Préambule**

Je m'appelle Maude Laliberté, je suis la fière maman de jumeaux de presque 3 ans, Alice et Victor. Mon conjoint s'appelle Mathieu Vinuesa. Nous habitons la rue Olivier-Maurault depuis 2 ans, à proximité du site Louvain. Nous avons choisi Ahuntsic pour élever notre famille pour les qualités de son environnement: une vie de quartier équilibrée avec une artère commerciale dynamique, ainsi que de nombreux services de proximité. Ahuntsic, c'est également un quartier paisible avec une vie communautaire dynamique et une proximité à la nature de par ses nombreux parcs et espaces verts. Dans le même quartier, nous pouvons prendre un café dans un resto branché sur Fleury et amener les enfants à la garderie à pied en traversant le boisé Saint-Sulpice. Nous connaissons les enfants du lotissement Saint-Sulpice par leur prénom. Nous avons tous les avantages de la ville, tout en ayant une vie de village dans notre lotissement.

## **Objectifs de l'avis**

Cet avis est rédigé par inquiétude.

L'inquiétude des conséquences néfastes du projet Louvain sur la qualité de vie de ma famille.

L'inquiétude d'avoir nommé des enjeux (et avoir entendu des voisins nommer ces mêmes enjeux) sans être entendue par mes élus.

L'inquiétude que les réponses émises par les élus soient préformatées, politiquement correctes, sans réel désir de compréhension des attentes citoyennes, des craintes et des fondements sous-jacents aux objections.

L'inquiétude d'avoir été catégorisée comme une citoyenne de type « pas dans ma cour », avec une vision individualiste et empreinte de préjugés.

L'inquiétude que cet exercice de consultation publique en soit un d'apparence et que la collaboration citoyenne ne soit en fait qu'une collaboration avec les citoyens dont la vision concorde entièrement avec celle du Bureau de Projet Partagé.

Je tiens donc à clarifier : je suis favorable au Projet Louvain. Je crois qu'il s'agit d'un projet novateur pour les citoyens du quartier et de la ville en général. De plus, je conçois que ce projet pourrait être profitable pour la qualité de vie de ma famille en apportant de nouveaux services dans mon quartier. Cependant, pour favoriser l'acceptation du Projet, je vous partage deux éléments spécifiques n'ont pas reçus de réponses satisfaisantes à ce jour.

**Premier élément : Olivier Maurault ne doit pas devenir un axe de passage routier.**

En prévision de la période de questions du 21 avril 2021, j'avais envoyé très exactement la question suivante : *« Comment allez-vous vous assurer que l'avenue Olivier Maurault ne devienne pas un axe de passage routier majeur ou une voie de contournement de Christophe-Colomb? Il est très important pour nous que le quartier Saint-Sulpice demeure familial et sécuritaire pour les nombreux enfants qui y habitent. Je comprends bien que vous souhaitez mettre en place des mesures pour favoriser les transports alternatifs et j'adhère à ce principe. Cependant, par pragmatisme et par souci du maintien d'un milieu de vie paisible et sécuritaire, je tends à penser que la densification de cette zone du quartier entraînera inévitablement une augmentation considérable du trafic routier sur l'avenue Olivier Maurault. Je serais rassurée de savoir que cet enjeu est prioritaire pour les élus et qu'une évaluation diligente en est faite pour identifier les meilleures mesures d'apaisement de la circulation routière pour le quartier, et spécifiquement pour l'avenue Olivier Maurault (ex. 3 feux de circulation désynchronisés sur l'avenue Olivier Maurault, un au coin de Louvain, un au coin de Berthe Louard et un au coin de Legendre). »*

Je n'ai obtenu aucune réponse. Cette question a été traitée dans le thème mobilité sous la question suivante : *« Quel est le ratio de stationnement prévu ? Comment allez-vous éviter qu'un nombre limité de stationnement sur le site ne cause un débordement dans le secteur limitrophe ? »*

Il est évident que l'enjeu de sécurité que ma question soulevait a été totalement ignoré dans cet énoncé et de fait dans la réponse formulée par Monsieur Côté, Directeur du développement du territoire à l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

Mes attentes :

Il faut bien comprendre que depuis les mesures d'apaisement implantées sur Christophe-Colomb, l'avenue Olivier Maurault est déjà un axe routier dangereux, avec des véhicules ne respectant pas les limites de vitesse ni la signalisation routière. Cette situation tendra inévitablement à s'accroître.

Aussi, je souhaite que les élus de l'arrondissement prennent **un engagement public pour implanter des mesures d'apaisement de la circulation dans tous les lotissements à proximité du site Louvain**. Je souhaite que les rues de mon lotissement, en particulier Olivier Maurault, soient sécurisées, pour favoriser le maintien du milieu de vie équilibré, paisible, sécuritaire et éviter qu'elles ne deviennent des rues de transit avec un haut débit de circulation. J'ai bien conscience que de multiples mesures d'apaisement sont possibles (rues rétrécies, feux de circulation, changement du sens des rues, etc.), mais j'ai besoin d'entendre l'engagement formel de l'arrondissement à cet égard. Cet engagement doit inclure un plan annuel de réévaluation de l'impact des mesures mises en place

tout au long des travaux et durant les 5 années suivant la fin de ceux-ci. Je souhaiterais que l'évaluation préalable, que le plan d'action présentant les mesures d'apaisement ainsi que la réévaluation annuelle soient disponibles pour les citoyens concernés. Je souhaite également un organe de surveillance de cet enjeu de sécurité publique.

Un tel engagement serait cohérent avec les engagements de projet Montréal puisque Madame Thuillier a elle-même déclarée : « *Nos quartiers sont des milieux de vie et les personnes de tous âges doivent se sentir en sécurité quand elles se déplacent.* »<sup>1</sup>. Il serait également cohérent avec les recommandations du Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal)<sup>2</sup> et celles de la Coalition pour la réduction et l'apaisement de la circulation (C.R.A.C.)<sup>3</sup>. De plus, considérant l'augmentation considérable de trafic dans le secteur avec les travaux à venir et un accroissement sans précédent de la population, il me semble impératif que les mesures prévues soient drastiques pour protéger de façon optimale la qualité de vie et la sécurité des citoyens résidents. L'implantation de ces mesures pour protéger de manière efficace les lotissements avoisinants ne nuit en rien au Projet Louvain et serait un moyen concret pour les élus de démontrer leur désir de conserver les attraits du quartier pour leurs concitoyens actuels, en plus de ceux à venir.

## **Deuxième élément : offre d'activités sportives déjà lacunaires pour les jeunes enfants**

Lors de la période de questions, j'ai demandé ceci : *Je peux attester qu'il est extrêmement complexe de trouver des activités sportives qui soient âge adapté et disponibles pour les jeunes enfants (ex. natation, éveil et développement moteur, etc.). En effet, les différents organismes offrant celles-ci affichent complet dans un délai très court (parfois des minutes) suivant l'ouverture des inscriptions. Considérant l'augmentation du nombre d'enfants dans le quartier, comment allez-vous vous assurer d'avoir une offre d'activités sportives qui soit suffisante pour assurer un développement optimal de nos enfants ?*

Lors de la soirée du 21 avril, en réponse à ma question, Monsieur Côté a listé des diverses infrastructures environnant le site. Actuellement, bien qu'il y ait plusieurs « partenaires » offrant des activités sportives, il est déjà quasi impossible d'inscrire de jeunes enfants à celles-ci. Il s'agit du parcours du combattant... Identifier les plateaux sportifs à proximité, trouver les dates d'inscriptions (souvent non

---

<sup>1</sup> [https://www.projetmontreal.org/apaisement\\_circulation\\_ahuntsic\\_cartierville](https://www.projetmontreal.org/apaisement_circulation_ahuntsic_cartierville)

<sup>2</sup> <https://cremtl.org/sites/default/files/upload/documents/publications/repertoire.pdf>

<sup>3</sup>

[https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS\\_PERM\\_V2\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEMOIRE\\_COALITION%20POUR%20REDUCTION%20APAISEMENT%20CIRCULATION\\_2008093.PDF](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEMOIRE_COALITION%20POUR%20REDUCTION%20APAISEMENT%20CIRCULATION_2008093.PDF)

disponible en ligne donc impliquant un appel), réserver à la minute où les inscriptions s'ouvrent, faire la course contre la montre pour s'inscrire avant les autres parents... Et pour notre part, souvent, échouer, avec deux enfants du même âge, l'un est inscrit à temps et l'autre sur une liste d'attente. Nous sommes une famille scolarisée, ayant des moyens financiers suffisants, parlant aisément les deux langues officielles et, pourtant, nous échouons... Qu'en est-il des familles plus défavorisées ? Qu'en sera-t-il avec un grand nombre d'enfants additionnels via le Projet Louvain qui vise justement les jeunes familles ? Peut-on s'attendre à ce que l'offre s'ajuste magiquement et automatiquement à la demande ?

#### Mes attentes :

Dans ce contexte, mes attentes sont les suivantes : que l'arrondissement effectue un recensement des lotissements à proximité du site Louvain pour connaître la démographie exacte de la population y résidant. Que Le Bureau de Projet Partagé effectue un exercice de recensement des activités sportives réelles et à proximité pour tous les groupes d'âge identifiés et qu'il valide si les activités sportives offertes sont en nombre et en diversité appropriée en fonction du recensement et de l'accroissement démographique projeté via Le Projet Louvain. Il serait également pertinent de colliger ces informations sur une page web pour faciliter la recherche et l'inscription pour les parents par groupe d'âge (offre, site, prix, date d'inscription, etc.).

#### **Conclusion**

Le projet Louvain est un projet novateur pour les citoyens montréalais, un écoquartier qui se veut exemplaire. Cependant, il est impératif que les élus prennent des engagements formels pour rassurer les citoyens à proximité et pour maintenir un lien de confiance avec ceux-ci. Mes attentes générales sont les suivantes : je souhaite une réelle analyse des enjeux soulevés, une prise de position publique de principes de la part des élus, un déploiement de moyens appropriés pour documenter les enjeux, pour élaborer un plan d'action basé sur les guides de pratiques exemplaires et un suivi diligent de celui-ci. L'objectif ultime demeure de continuer à jouir de toutes les qualités du quartier avec ma famille, sans craindre pour la sécurité de mes enfants.